

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 29 (1891)  
**Heft:** 29

**Artikel:** Le portrait de Davel  
**Autor:** N.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-192419>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 02.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

## JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

### PRIX DE L'ABONNEMENT :

SUISSE : un an . . . 4 fr. 50  
six mois . . . 2 fr. 50  
ETRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

### CAUSERIES DU CONTEUR

2<sup>me</sup> et 3<sup>me</sup> séries.  
Prix 2 fr. la série ; 3 fr. les deux.

**AVIS aux bureaux de poste et aux abonnés.** — *Plusieurs réclamations nous étant parvenues, malgré tout le soin que nous mettons à l'expédition de notre journal, nous tenons à en constater la cause. En conséquence, les bureaux de poste qui ne recevraient pas le nombre d'exemplaires qui leur est destiné, sont instamment priés de nous en aviser immédiatement.*

Dès la **première** irrégularité, l'abonné est également prié de nous en informer.

### La fête de la Confédération, à Bucarest.

La colonie suisse de Bucarest a devancé l'époque fixée et historique pour célébrer le 600<sup>e</sup> anniversaire de l'alliance helvétique. Attendre au 2 août, c'était se priver de la présence d'un grand nombre de compatriotes qui fuient les chaleurs sénégalaises (40° degrés en moyenne) du mois que les Roumains nomment avec raison « coptor » (fournaise).

Aussi, tous les compatriotes établis à Bucarest étaient réunis, le 28 juin, sous les ombrages du Trocadéro, villa spacieuse, qui domine la colline de Filarète.

Le programme de la fête a été suivi à la lettre. Après un Früschoffen offert par le comité, un pique-nique réunit, aux mêmes tables, riches et pauvres, patrons et employés, à l'abri d'une cantine parée des écussons des 22 cantons et où flottaient les couleurs fédérales.

Une tribune, ornée de verdure et de fleurs, portait une inscription en allemand, dont voici la traduction libre : *Montes-y avec courage, ouvre la bouche pour la vérité et sois bref.*

Le premier orateur, M. Roland, fit l'historique de la Société suisse dont c'était le 30<sup>e</sup> anniversaire ; il en montra l'utilité en vue de la fraternité qui doit cimenter les cœurs de ceux qui sont éloignés de la patrie, et de la charité à exercer envers nos frères dans le besoin. « Pas de chiffres, dit-il, que notre main gauche ignore ce que fait la droite ; ce principe évangélique est aussi le nôtre. »

M. Roland désigna ensuite comme président de la fête notre cher et digne compatriote, M. Louis Basset, chef de la maison civile du roi de Roumanie.

Dans un éloquent discours, fréquemment interrompu par des acclamations enthousiastes, M. Basset fit ressortir tous les enseignements que comporte l'alliance suisse, non-seulement pour nous, mais pour tous les peuples :

Les trois montagnards du Grutli, a-t-il dit, ont proclamé cinq cents ans avant la révolution française les droits que l'homme a de se gouverner lui-même. Nos ancêtres les ont maintenus au prix de leur sang. Soyons leurs dignes héritiers en restant unis dans le malheur comme dans la prospérité et en étant toujours prêts à défendre nos libertés d'où que vienne la menace. Notre Suisse prouve au monde entier que pour former une nation il n'est pas nécessaire d'être d'une même race, de parler la même langue et de pratiquer la même religion. Elle offre, en miniature, le vivant tableau que l'avenir réserve aux peuples de l'Europe lorsqu'ils comprendront mieux leurs intérêts : l'union sous l'égide de la liberté.

Tous les assistants debout ont bu à la patrie et entonné l'hymne national, chacun dans sa langue.

Un des vétérans de la colonie, Louis Leyvraz, fondateur de la Société suisse, boit à la prospérité du pays qui nous donne l'hospitalité et qui, pour plusieurs, est devenu une seconde patrie.

Au nombre des plaisirs de cette belle journée, je ne dois pas omettre le tir au flobert, auquel dames et messieurs faisaient assaut d'adresse. Le premier prix pour dames a été enlevé par madame Rolland ; M. Weigel a obtenu le 1<sup>er</sup> prix pour hommes et Jean Siber, qui chasse de race, le 1<sup>er</sup> prix pour enfants.

Quelques costumes nationaux rehaussaient, du côté des dames, le pittoresque de la fête ; on remarquait surtout une belle et charmante Bernoise, parée des riches atours de l'Emmenthal, sa vallée natale. Deux jolis petits pâtres d'Appenzel sont venus apporter une note attendrissante de plus et par leur gentil babil — car ils sont montés à la tribune — et par les souvenirs qu'ils rappelaient.

On a applaudi aux tableaux vivants représentant quelques-uns de nos faits historiques et plus d'un œil s'est hu-

mecté lors du « couronnement de l'Helvétie » qui en terminait la série.

Bucarest, le 2 juillet 1891.

L. G.

### Le portrait de Davel.

On nous écrit du Vully :

Dans un intéressant article, publié dans le n° 19 du *Conteur*, « Particularités sur Davel », vous exprimiez le désir d'être renseigné sur la vraie origine du portrait du Major Davel ; vous demandiez s'il existe encore, qui en est le possesseur et si c'est dans ce tableau que notre illustre peintre Gleyre a retrouvé les traits de Davel ?

Essayons de répondre à ces questions et d'éclairer l'opinion à cet égard. En se reportant à l'époque de Davel, on sait qu'en 1723, et même avant, la peinture était en honneur, et que, probablement, la physionomie du Major, personnage en vue, vivant dans une certaine aisance, a été reproduite ; mais il faut se rappeler aussi que l'impression causée par son entreprise, impression de colère et de mépris, aura engagé les membres de sa famille, si l'on peut se servir de cette expression, à faire disparaître tout ce qui pouvait rappeler le souvenir du héros mort. Nous savons d'ailleurs que la mémoire du Major fut conspuée, même chez les siens, où l'on défendait aux enfants de prononcer ce nom. Quel contraste, quand on se reporte au temps actuel et qu'on voit l'enthousiasme, la sympathie que cette appellation éveille !

Au moment où notre compatriote Gleyre, inspiré sans doute par les études de Juste Olivier et l'amour du sol natal, conçut l'idée de cette belle toile qui orne le Musée Arlaud, il se rendit à Lavaux, dans l'espoir de retrouver, peut-être, quelque gravure qui rappelât les traits du grand patriote de Cully. Hélas ! il ne découvrit rien...

M. Gleyre réunit alors les membres de la famille qui portaient encore le nom de Davel, fit une étude consciencieuse de ces types, et l'histoire unie à l'art, aurait ainsi facilité la conception de ce remarquable tableau de l'*Exécution*.

A titre de gracieux souvenir, l'artiste de Chevilly aurait offert à M. le procu-

reur Davel une copie de ce portrait, donné, sauf erreur, aux autorités communales de Cully. C'est, selon toute probabilité, le portrait à l'huile représentant un bel officier en uniforme, qui a tant captivé M. le professeur Nessler ; il est bien entendu que la copie ne représente qu'un seul personnage : le Major.

Tels sont les renseignements qui nous ont été fournis, il y a une quinzaine d'années, par un ami qui a exercé pendant plus de quarante ans les fonctions d'instituteur à Cully.

Tout récemment encore, nous avons pris des informations qui paraissent concorder avec cette manière de voir.

Quoiqu'il en soit, nous disons de bonne foi ce que nous savons et serions heureux qu'il fût prouvé qu'il existe réellement un portrait authentique du précurseur et du martyr de l'indépendance vaudoise, auquel, depuis plus d'un demi-siècle, on aurait dû élever un monument. N.

#### Au Vatican.

*Comment on est introduit auprès du Pape.*

Un des spectacles les plus émouvants qui attirent les étrangers en visite à Rome consiste à entendre une messe dite par le souverain pontife. Selon le nombre des familles admises, le trône est placé soit dans la salle du trône, soit dans la grande salle du consistoire, laquelle forme un coin du palais. Les dames doivent se présenter en robe noire et en mantille, car les chapeaux de femme, ainsi que les toilettes claires, sont bannis de la présence du Saint-Père.

Le pape Léon XIII dit la messe avec une majestueuse onction qui n'a rien de monotone.

Le jour anniversaire de son couronnement, Léon XIII se montre dans toute sa splendeur. C'est le seul jour de l'année où le souverain pontife paraît avec la tiare sur le front et porté sur sa *sedia gestatoria*. Rien d'imposant comme le cortège. Après que les prélats, les évêques et le Sacré-Collège ont défilé, on aperçoit au fond de la salle ducale la *sedia*, que huit écuyers, en habit rouge eramoisi, portent sur leurs épaules. Autour du pape, dont la tiare resplendit, quatre Suisses portent sur l'épaule le glaive à deux poignées, symbole des quatre cantons qui ont acquis le privilège de fournir la garde du Vatican. La tiare, on ne saurait le nier, coiffe mal la tête de Léon XIII, laquelle est trop petite pour un aussi majestueux couvre-chef. Des deux côtés de Sa Sainteté, on porte les *flabelli*, sorte de grands éventails de plumes blanches que les théâtres ont copiés pour le défilé des rois et des reines d'opéra.

Le cérémonial exact, aux audiences privées, est le suivant : un billet envoyé

par Monseigneur Macchi fixe le jour et l'heure de l'audience et indique la toilette de rigueur, redingote noire avec les décorations, et invite le visiteur à ne point présenter au Saint-Père des requêtes, qui sont l'affaire de la chancellerie ou des congrégations. En général, les audiences ont lieu vers midi.

On est introduit dans la salle du trône, qui sert d'antichambre. Quand le canon du fort Saint-Ange annonce midi, les gardes nobles et les camériers prennent et montent la garde dans les appartements.

Lorsque le Saint-Père est prêt, Monseigneur Macchi ouvre la porte au visiteur et l'annonce.

Le pape est assis dans un grand fauteuil. On tombe une première fois à genoux à l'entrée de la salle ; au milieu, deuxième agenouillement ; enfin, troisième genuflection devant le pape, qui donne à baiser, d'abord sa mule ornée d'une croix d'or, puis le saphir dont est enrichi l'anneau qu'il porte à la main droite.

Le pontife prend le premier la parole ; il parle beaucoup et s'écoute lui-même. Lorsqu'il fait un mouvement de la main pour congédier le visiteur, celui-ci tombe à genoux, et pendant qu'il baise à nouveau la mule et l'anneau, le pape dit la formule de la bénédiction apostolique. Il arrive souvent que le Saint-Père recommence l'entretien, tandis que le visiteur est agenouillé. Il faut se retirer en marchant à reculons et répéter les trois genuflections du commencement.

(*La Vie de famille.*)

#### Coumeint se cein étai arrevâ.

Lai a dâi dzeins qu'ont la nortse po allâ roudâ su lè montagnès ; na pas su clliâo iô on met lè vatsès, mâ su clliâo ein rocaille ; et que ne sont conteints què quand pâovont allâ tanquîè dein lè niolans. Mé y'a dè dérûpito, mi cein lâo va ; et quand bin risquent à tot momeint dè rebattâ avau et d'allâ s'émelluâ ao fin fond de 'na comba, dein la pierraille, cein ne lâo fâ rein : ye vont adé.

L'ont formâ onna sociétâ que lâi diont lo *Clube Alpin*, et totès lè demeindzès, tandi lo tsautain, hardi ! ye modont po allâ lo contr'amont. L'est veré dè deré que ne vont pas ti sè ganguelhi tant qu'ao fin coutset dâi rocaillès ; y'ein a que vont po la bâfra, kâ lè bissats sont plieins dè bons z'affèrès, et faut bin deré qu'on sein regâlè mi su lè montagnès què pè ce avau. Ye restont dein on tsalè ao bin dein on cabaret ein atteindeint clliâo que vont tot amont.

Djan à la Marion s'est met dè cllia sociétâ, quand bin sa fenna n'étai pas tant d'avi, et ti lè iadzo que part, sa pernetta est dein lè cousons, kâ l'est 'na brava fenna qu'amè gaillà se n'hommo,

et que grulè adé que l'aulè fèrè on faux pas.

Onna né que Djan et sa fenna droumessont coumeint dâi soupès, voaiquie tot per on coup mon Djan que sè reveillè ein faseint onna boeilâie dâo diablo.

— Eh, mon Diu, qu'as-tou, se lâi fâ sa fenna, que sè reveillè tot époairiâ, ein oïesseint cllia ruailâie ?

— Oh, câise-tè ! repond Djan que sè remet dè sa poaire, ye rêvâvo que montâvo su lo Mont-Blianc, et arrevâ ao coutset, craque ! lo pî mè manquè et mè vouaiquie eimbriyi avau, que mè su reveilli justo ao momeint iô dérûpitâvo !

— Ah, ha ! Eh bin, ne t'é-yo pas prâo de qu'on bio momeint volliâvè l'arrevâ on malheu, repond la fenna. Te n'as jamé volliu mè crairè. Ora, te vâi : t'as te n'affèrè !

#### Reindrè la mouniâ de 'na pice.

Quand l'est qu'on vo z'einsurtè ein face n'ia pas ! faut repondrè, à mein dè passâ po on capon, ao d'être on vretablio chrétien ; mâ s'on vo dit dâi gros mots à catson et que tot parâi vo lè z'ouidè, que faut-te fèrè ? Crayo que vaut mi ne pas fèrè état su lo momeint dè s'ein être apèçu, et à la première occajon qu'on sè retrâovè, et qu'on est dè sang frâi, reindrè, coumeint on dit, la mouniâ dè la pice. Lo pétaquin que vo z'a délavâ ein est bin dè plie eimbêtâ.

L'est cein qu'a fé noutron dzudzo l'autro dzo.

Onna dama avâi onna serveinta que la robâvè et à quoui la baillâ son condzi. Mâ diabe lo pas que la lurenâ sè tsaillessâi dè s'ein allâ, kâ le regrettâvè la pliace qu'étai bouna, et compto que l'avâi on bocon vergogne d'être messa frou, dè manière que la dama, po s'ein débarrassi, fut d'obedjâ dè portâ plieinte ao dzudzo dè pé. Ora, ne sé pas se lo dzudzo étai mau veri, ao bin se y'avâi oquiè que l'avâi eimbêtâ devant, mâ adé est-te que remâofâ quasu sta dama quand le lo vegne trovâ, que ma fâ la pernetta s'ein allâ ein bordeneint et ein deseint tot balameint, ein dècheindeint lè z'égras : « Tè preigné pî po on vilhio. sindzo ! »

L'avâi bio z'u cein borbottâ to balameint, lo dzudzo qu'étai ao coutset dâi y'égras l'avâi oïu, mâ ne fe seimblant dè rein.

Lo dzo d'après, lo dzudzo fâ veni à son bureau la serveinta et la dama, et après la comparuchon et lè contr'interrogachons, ye baillâ lè too à la serveinta et la condanâ à l'ameinda et à reindrè tot cein que l'avâi robâ.

La dama, tota conteinta, atteind que la serveinta séyè frou et sé met à remachâ lo dzudzo millè iadzo dè son dzudmeint et dè sa complieince.

— Oh n'ia pas fauta dè tant mè rema-